

Le Havre, Cherbourg, Marseille et dans d'autres ports en Europe, les mobilisations se développent



■ Selon le Stockholm international Peace Research Institute (SIPRI), Paris cherche à se repositionner sur le marché des armes, en « ne prenant pas en considération certaines caractéristiques du régime ». Des négociations sont en cours notamment pour la vente de cinq corvettes type Godwin (un marché de 1,5 milliard d'euros pour Naval group). Des stagiaires de la Royal Saudi Air force sont en formation en France, en analyse d'images, pour progresser en matière de ciblage. Ces dernières années, Coach avait décroché un important marché de vedettes armées dites « intercepteurs », dont les dernières unités ont été livrées en septembre dernier, et les Constructions mécaniques de Normandie ont conclu un marché pour deux patrouilleurs. En mai 2019, la France a confirmé un chargement d'armes sur un cargo saoudien après la révélation de l'information par Disclose. L'opposition à ces ventes d'armes s'organise et diverses actions ont déjà eu lieu, comme au Havre, Marseille et Cherbourg.



Rejoignez le Mouvement de la Paix :
www.mvtpaix.org/wordpress/nous-rejoindre

PAS DE SALON DE L'ARMEMENT À PARIS OU AILLEURS

NON AU COMMERCE DES ARMES



Signez les pétitions :
contre l'Eurosatory : <https://urlz.fr/caH9>
Contre la vente armes à l'Arabie saoudite : <https://urlz.fr/caH9>

Le Mouvement de la Paix - 9 rue Dulcie September
93400 - Saint-Ouen - Tél. 01 40 12 09 12
national@mvtpaix.org / www.mvtpaix.org

STOPPER LE COMMERCE DES ARMES



Un commerce qui tue des civils

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures a augmenté de 7,8% entre 2009/2013 et 2014/2018, et atteint son niveau le plus élevé depuis la fin de la Guerre froide, dans une tendance à la hausse constante depuis le début des années 2000.

En 2014/18, les cinq principaux fournisseurs – États-Unis, Russie, France, Allemagne et Chine – ont représenté 75% du volume total des exportations mondiales.



Le Traité sur le Commerce des Armes (TCA)

■ La 4^{ème} Conférence des États parties au TCA s'est tenue à Tokyo en août 2018. Bien qu'axée sur la question du détournement, elle a également dû se consacrer à l'administration du fonds d'affectation spéciale qui appuie la participation des États à faible revenu ainsi qu'à d'autres aspects de l'architecture des traités. En outre, les obligations du TCA en matière de rapports et de financement ont continué d'être insuffisamment respectées dans plusieurs domaines, au détriment de la pertinence et de la viabilité du traité. L'universalisation a quelque peu progressé ces dernières années et, à la fin de 2018, le traité comptait cent États parties. Toutefois, le déséquilibre géographique demeure, l'Europe, l'Afrique et les Amériques étant les plus fortement représentées. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord comptent parmi les régions les moins engagées vis-à-vis du Traité, bien qu'elles aient manifestement besoin de contrôles plus stricts sur les transferts d'armes.

Transparence des transferts d'armes

■ Le nombre d'États déclarant leurs exportations et importations d'armes au Registre de l'ONU sur les armes classiques (UNROCA) est resté très faible et aucun changement majeur n'est intervenu dans les divers mécanismes nationaux et régionaux de notification. Comme davantage d'États ont ratifié le TCA de 2013, le nombre d'États s'étant acquittés de l'obligation de notifier leurs transferts d'armes a augmenté. Toutefois, le nombre d'États parties au TCA soumettant leur rapport a diminué en 2018.

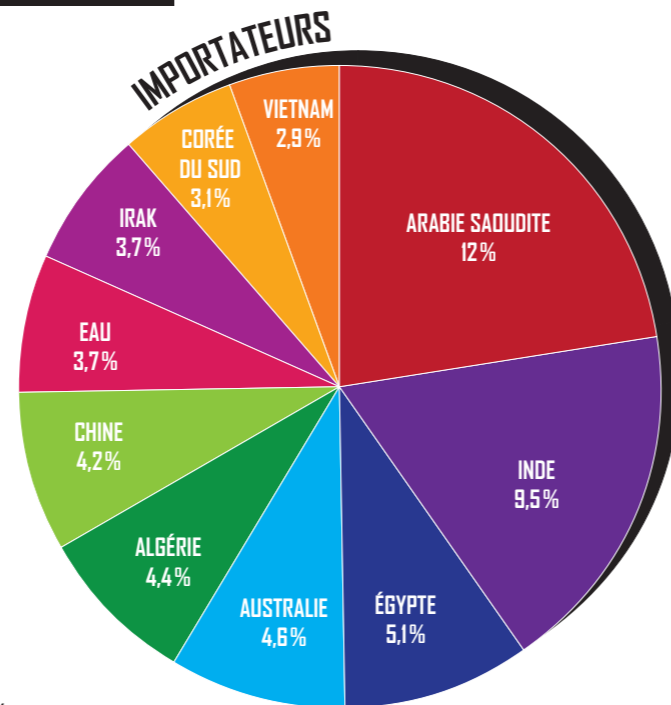
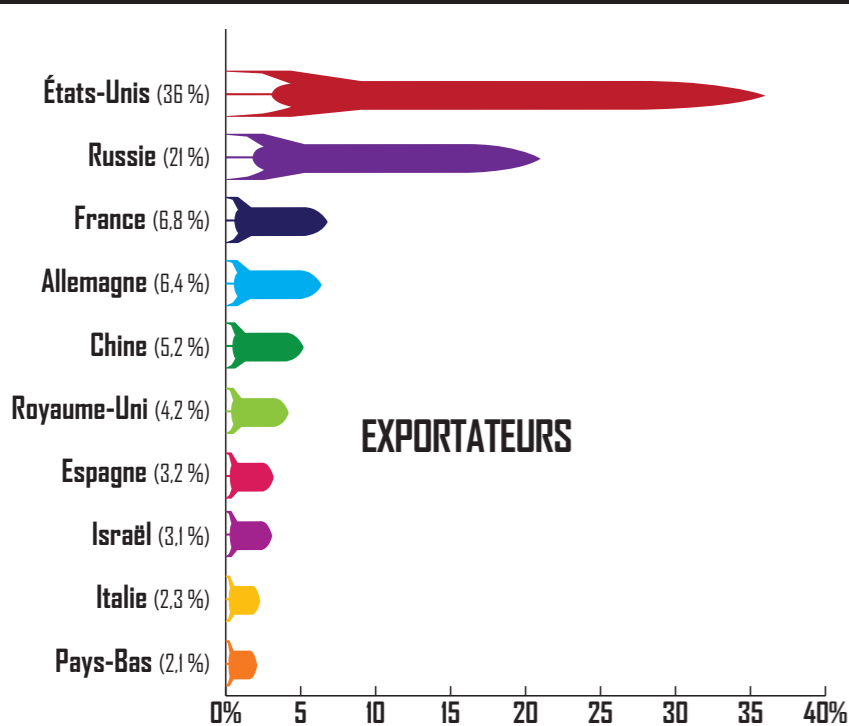


Les ventes d'armes de la France ont bondi de 30% en 2018, l'Arabie Saoudite troisième client

■ C'est l'un des meilleurs chiffres des 20 dernières années », s'est félicitée la ministre française des Armées Florence Parly, dans le rapport à destination du Parlement en 2018. Emmanuel Macron a déclaré en octobre 2018, qu'il était « faux de dire que l'Arabie saoudite est un grand client aujourd'hui de la France », et parlé de « démagogie » à propos des demandes de suspension des ventes françaises. Pour lui les contrats signés par le passé devaient être respectés et toutes les armes commandées livrées. L'Arabie saoudite est restée le deuxième client des entreprises de défense françaises, après l'Inde. Selon le rapport au Parlement 2018 sur les exportations d'armement, ce sont plus de 11 milliards d'euros de commandes saoudiennes qui ont été validées en neuf ans, soit une moyenne de 1,2 milliard d'euros par an.

Les ONG contestent la légalité de ces exportations en vertu du Traité de l'ONU sur le commerce des armes, ratifié par la France et dont l'article 6 interdit toute vente dès lors que les matériels concernés pourraient servir à conduire « des attaques dirigées contre des civils ». Or on dispose désormais de la preuve visuelle de l'implication de navires de guerre vendus par la France dans le blocus au Yémen. La maintenance d'un de ces navires est toujours assurée par Naval Group, une entreprise dont l'État français est actionnaire majoritaire. (Informations de la cellule investigation de Radio France, en partenariat avec Lighthouse Reports et Disclose, dans le cadre de l'enquête #FrenchArms).

LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS D'ARMES MAJEURS 2014 / 2018



Manifestants pacifistes au salon de l'Eurosatory en 2018